RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1999 D 01900
Numéro SIREN : 423 015 064
Nom ou dénomination : DALLE 1 SCI

Ce dépôt a été enregistré le 19/01/2015 sous le numéro de dépôt 5263

1500526701

DATE DEPOT : 2015-01-19

NUMERO DE DEPOT : 2015R005263

N° GESTION : 1999D01900

N° SIREN : 423015064

DENOMINATION : DALLE 1 SCI

ADRESSE : ATLANTIQUE MONTPARNASSE 11 PL DES 5 MARTYRS DU LYC E

DATE D'ACTE : 2014/06/27

TYPE D'ACTE : EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

NATURE D'ACTE : NOMINATION DE COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE ET S

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

DALLE 1 SCI
Société Civile au capital de 13 120 000 €
Siège social : Atlantique Montparnasse-11, place des 5 Martyrs du Lycée Buffon – 75014 Paris
RCS 423 015 064 Paris

99D1900

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 27 JUIN 2014

EC OC

L'an deux mille quatorze, le 27 juin, à 9 heures, au siège social,

Les associés de DALLE 1 SCI, société civile au capital de 13 120 000 €, divisé en 820.000 parts sociales se sont réunis en assemblée sur convocation de la gérance.

Sont présents et ont émargé la feuille de présence :

- la société MAAF Assurances SA, propriétaire de451.000 parts sociales
représentée par Monsieur Joaquim PINHEIRO

- la société GMF VIE, propriétaire de 369.000 parts sociales
représentée par Monsieur Didier Ledeur

soit au total 820.000 parts sociales

Greffe du tribunal de commerce de Paris
Acte déposé le :
19 JAN. 2015
Sous le N° 6 S263

Les associés présents ou représentés totalisant l'ensemble des parts de la société, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur Loïc Lecallo, gérant, préside la séance.
Monsieur Christian Locard est désigné comme secrétaire de séance.

Le président rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Rapport de gestion de la gérance
2) Examen et approbation des comptes de l'exercice social clos le 31/12/2013
3) Quitus à la gérance
4) Affectation du résultat
5) Nomination de commissaires aux comptes
6) Pouvoirs pour les formalités

Le président dépose devant l'assemblée et met à disposition de ses membres :

une copie de la lettre de convocation des associés

- les comptes annuels de la société
- le rapport de la gérance
- les statuts de la société
- le texte des résolutions soumises à l'assemblée

Il précise que tous les documents prescrits par les dispositions légales ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social dans les délais prévus.

L'assemblée lui en donne acte.

Lecture est ensuite donnée du rapport de la gérance. Le président déclare la discussion ouverte et apporte toutes réponses et précisions aux demandes des associés.

Puis personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

.../...

QUATRIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, conformément à l'article L612-1 du code de commerce décide de nommer en qualité de commissaire aux comptes titulaire le cabinet PriceWaterhouseCoopers Audit SA pour 6 exercices, soit jusqu'à la décision de la collectivité des associés statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, conformément à l'article L612-1 du code de commerce décide de nommer en qualité de commissaire aux comptes suppléant M. Jean-Christophe GEORGHIOU pour 6 exercices, soit jusqu'à la décision de la collectivité des associés statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

.../...